Lû 1°.
et 2°.

Observations

Sur deux fractures de Cuisses, arrivées à la même personne à 23. jours de distance l'une de l'autre.

Une femme forte, robuste, âgée d'environ 62 ans, n'ayant jamais été malade, tomba dans sa chambre du haut en bas d'une échelle, le 20. Mai 1752. Dans le même instant de sa chute, elle ressentit une douleur violente dans toutes deux les extrémités inferieures ~~[illegible]~~, et principalement dans la cuisse ~~[illegible]~~ droite. Deux heures après être tombée, elle descendit chez ses voisins, et vaqua à ses affaires, marchant néammoins avec peine et se soutenant sur une canne.

Elle supporta ses douleurs sans demander aucun conseil jusqu'au 16. Juin, qu'elle manda un Chirurgien qui la saigna et la fit purger quelques jours après; mais elle ne reçut aucun soulagement.

Environ 4. mois après sa chute, c'est à dire, le 10. Septembre, passant dans la rue S. honoré, un homme allant précipitamment à coté d'elle, lui fit faire une pirouette sur le pié droit sans la faire tomber; ce qui lui occasionna une douleur si violente dans la cuisse du même coté, qu'elle perdit connoissance. Ayant été secourue, elle prit le bras d'une personne qui la conduisit à 20. pas de l'endroit où elle s'étoit trouvée mal.

ARC 31 d.3 n°68
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Là elle prit un carosse qui la ramena chez elle, non sans beaucoup souffrir des secousses du carosse: et après qu'elle en fut sortie, elle fit encore une 20.^{aine} de pas étant un peu soutenue par dessous les bras.

Elle m'envoya chercher le lendemain matin, et après m'avoir fait le détail de ce qui lui étoit arrivé, je lui fis faire differents mouvements tant de l'une que de l'autre cuisse, lesquels, quoique faits avec précaution, ne laisserent pas de la faire souffrir. Par ces differents mouvements et les recherches que je fis, je crûs m'être suffisamment assuré qu'il n'y avoit, ni déplacement dans les articulations, ni fracture aux os: ce qui me porta à lui faire differentes questions pour voir si je ne pourois pas découvrir la vraie cause de son mal. Je lui demandai si elle n'avoit jamais eu de mal venerien, et si elle étoit bien sûre de la conduite de son mari. Elle m'assura qu'elle n'avoit jamais habité avec d'autre homme qu'avec le sien, qu'elle avoit vecu 42. ans avec lui dans une parfaite intelligence, et qu'elle croyoit de bonne foi que son mari avoit toujours été fort sage; qu'il étoit mort l'hiver dernier d'une fluxion sur le visage suivie de quelque depôt au col: que pour elle, ~~que~~ pendant 2. mois qu'elle passa auprès de lui pour le soigner, elle avoit beaucoup souffert du froid dans l'appartement où ils étoient logés, et qui étoit mal clos. Sur le froid que la malade me déclara avoir souffert, je présumai aussitôt que ses douleurs pouvoient provenir de la transpiration arrêtée, comme il arrive souvent dans les douleurs de rhumatisme, et que l'humeur rhumatizante ~~[illegible]~~

avoit été developpée par les accidents qui lui étoient arrivés — lors de sa chute du haut de l'echelle dans sa chambre, et ~~lors~~ du mouvement de vertige qu'on lui avoit fait faire dans la rue S. honoré.

Cette femme qui avoit de la fievre, me dit qu'elle avoit un devoyement qui la fatiguoit depuis un mois. Je la Saignai du bras, et lui fis appliquer sur les 2. cuisses un cataplasme anodin où entroit le baume tranquille. La Saignée fut réiterée le même jour au Soir, et les cataplasmes continués jusqu'au 15. 7bre Mais les douleurs étant augmentées, je Substituai aux cataplasmes anodins, les cataplasmes émollients et ~~carminatifs~~; en y mettant toujours le baume tranquille. Ils furent continués jusqu'au 26. 7bre mais ils n'eurent pas plus de Succès que les premiers, non plus que les vessies appliquées sur les parties, à demi pleines d'eau et de lait chaud. D'ailleurs la malade observoit un régime fort doux, tel que de prendre de 4. en 4. heures du bouillon fait avec du veau, du boeuf et de la volaille, une soupe legere dans la journée, ou un œuf frais à la place; et pour boisson ordinaire une eau d'orge mondé legere avec un peu de ris.

La malade depuis le 10. 7bre se fit lever de deux jours l'un pour faire son lit, et elle se faisoit mettre sur une chaise longue. Le 16. 8bre Sitôt que la personne qui la remettoit dans son lit, l'eût soulevée en la prenant par dessous les aisselles et sous les cuisses, elle s'écria qu'elle lui avoit cassé la cuisse droite.

La malade me fit appeller et je reconnus effectivement une fracture à la partie Superieure du femur. J'en fis la réduction et lui appliquai un appareil, comme on le fait dans une fracture ordinaire de cette partie.

La malade parût soulagée des douleurs qu'elle ressentoit, non seulement depuis la fracture, mais encore de celles qu'elle avoit auparavant; mais cela ne dura pas.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Quinze jours après, ayant levé l'appareil, je trouvai l'os de la cuisse à l'endroit de la fracture, fort droit; mais les douleurs de la cuisse gauche ne cesserent d'augmenter, quoiqu'on y continuât l'application des topiques dont j'ai parlé ci devant.

J'avois déja declaré plusieurs fois à la malade que je ne pensois plus que ses douleurs fussent occasionnées par un rhumatism; mais je le crus encore bien moins, lorsque j'eus reconnu la fracture; quoique je ne pus rien tirer de la malade qui pût me confirmer dans l'idée que j'avois de sa maladie.

Le 7. 9.bre 1752. comme elle voulut faire passer un oreiller sous sa cuisse gauche, elle la prit elle même à deux mains, vers la partie moyenne et superieure pour la soutenir: mais au même instant elle sentit que sa cuisse étoit cassée. Ayant été appellé, je reconnus sans peine, à cause de la figure de la cuisse, que l'os étoit cassé vers sa partie moyenne et inferieure, et je la pensai comme dans la premiere fracture.

Le lendemain étant venu voir la malade, je lui representai en présence de sa sœur, qu'en voulant cacher son état, elle périroit sans ressource, et qu'il n'étoit pas possible qu'elle ne fût pas plus instruite de la cause de sa maladie qu'elle ne paroissoit l'être. Pour lors la sœur de la malade me dit que le mari avoit fait plusieurs campagnes en Boheme d'ou il étoit revenu malade ayant un ulcere exterieurement à la poitrine, qui avoit été très longtems à guerir, qu'elle avoit entendu dire que c'étoit un vilain mal, et que le malade étoit mort après plusieurs dépots qu'on lui avoit ouverts au col et au visage. Après un pareil détail, fait en présence de la malade, je me crus de nouveau plus en droit de penser que c'étoit l'effet d'un vice venerien, que de tout autre vice.

Je la fis enfin consentir à passer les remedes. La premiere

friction lui fut faite le 11. 9.bre 1752. à la doze de deux gros d'onguent fait à partie égale. Les frictions furent répétées jusqu'à 4. fois à la même doze sur les bras seulement, sçavoir, les 2. premieres a 2. jours de distance et les autres a 3. jours. Mais la malade ayant toujours eu le devoyement, ses douleurs ne lui donnant aucun relache et la fievre persistant, d'ailleurs étant degoutée de tout aliment, je ne jugai pas à propos de continuer les frictions plus long tems. Le 27. 9.bre la malade tomba dans un afaissement où elle resta sans pouvoir rien prendre jusqu'au 29. qu'elle mourut.

Le 1.er Décembre, je fis l'examen des os des cuisses, et je commençai par la cuisse droite qui avoit été la premiere fracturée. Je remarquai qu'à la partie superieure du femur à l'endroit ou j'avois reconnu la fracture, il y avoit une deperdition de la substance osseuse dans toute sa circonference; particulierement à la face anterieure où cette déperdition s'étendoit jusqu'à la partie inferieure du col du femur et du grand trocanter, formant par sa figure à l'endroit de la fracture à peu près l'ovale. de la longueur d'environ 4. travers de doigts; et que les deux extrémités de l'os n'étoient contigues par la partie anterieure, que par une substance charnue, comme le muscle, qui remplissoit tout le vuide de la déperdition jusqu'au col du femur.

La partie posterieure de l'os fracturé étoit maintenue par le perioste et on remarque qu'il y a peu de déperdition de la longueur de l'os dans cet endroit, mais qu'il y est très aminci, d'ou l'on peut inferer que c'est l'endroit qui a résisté le plus long tems avant que de se casser.

De plus on remarque qu'à la partie moyenne et

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

superieure de la face interne de cet os, à 2. travers de doigts au dessous de la fracture, il y a une déperdition de substance de la grandeur d'une piéce de six sols qui paroît pénétrer dans l'interieur du corps de l'os, et il est facile de s'en assurer par la molesse qu'on ressent en appuyant dessus l'endroit avec le doigt, qui s'enfonce aisément; ce qui prouve combien l'intérieur de cet os est malade.

Par l'examen de l'os de la cuisse gauche qui se fractura 23. jours après celui de la cuisse droite, j'ai remarqué que la deperdition de l'os avoit détruit un demi pouce de sa longueur dans toute sa circonference par la comparaison que je fis des deux os et que les deux extrémités de l'os étoient contigues, sçavoir par leurs partie anterieure, par une portion membraneuse comme le perioste; et par leur partie posterieure, par une substance charnue comme à la cuisse droite.

Reflexions.

Cette femme qui avoit vecu près de 62. ans sans avoir eu aucune indisposition dans le courant de sa vie, avoit perdu ses regles à l'âge de 26. ans sans incommodité. Mais je ne presume pas que la cessation prématurée de cette évacuation puisse avoir donné lieu à une pareille maladie; puisque nous voyons frequemment des femmes qui n'ont jamais été reglées et à qui il n'est arrivé aucune maladie particuliere.

Il est donc à présumer que celle dont il est question dans cette observation, provient d'un vice vénérien. Les accidents que le mari de cette femme a essuyés pendant les derniers tems de sa vie et dont il est mort, ne laissent rien à désirer pour le faire croire.

Il faut pourtant distinguer deux causes dans cette maladie.

La premiere qui est interne, et que j'appellerai Essentielle, ne provient que d'un virus venerien.

La 2.e que je caracteriserai d'accidentelle, determinante et externe, est la chute que la malade a fait de haut en bas de l'echelle le 20. Mai 1752.

Par la 1.ere cause, le sang a été infecté de ce virus; dont il est inutile de faire le detail: les ouvrages tant anciens que modernes l'expliquent assez distinctement.

Par la 2.e il y aura pu avoir une solution de continuité de quelques fibres de ces os, et le virus se sera plutot determiné vers cet endroit que dans d'autres comme on le voit dans l'Exostose.

De plus il n'est pas douteux que l'accident qui lui arriva dans la rue S. honoré par le choc qu'elle reçu, n'ait avancé la fracture, car la maladie ayant eu le tems de faire des progrès dans cet endroit depuis la chute qu'elle avoit faite du haut de l'echelle, et l'os s'y trouvant moins capable de resistance, aura dû ceder, c'est à dire que quelques unes de ses fibres se seront brisées, et la fracture indubitablement ne seroit pas arrivée sitot, sans ce second accident.

Il n'en arriva pas de même dans le même tems à l'autre cuisse dont la fracture ne se fit que 23. jours après la 1.ere parce que la deperdition de substance de l'os n'étoit pas encore a son dernier période. Aussi

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

remarque-t-on que l'os de la cuisse droite est plus malade que celui de la gauche; et que le pied gauche n'a pas essuyé le même choc que le pied droit dans l'accident qui lui arriva rue S. honore, d'où il est à croire que le progrés de la déperdition qui s'est faite de la longueur de l'os de la derniere fracture, ne s'est faite que pendant le tems de la distance de l'une à l'autre fracture.

Les maladies des os des extremités superieures de cette espêce, ne sont point rares. Il n'y a pas longtems que M. de la faye en a donné des preuves par une piece qu'il présenta a l'Academie; quoique la cause puisse ne pas être la même.

Il y a 20. ans qu'un homme, étant entré à l'hotel-dieu pour des douleurs violentes qu'il supportoit aux bras depuis six mois et ne pouvant se remuer dans son lit, demanda à boire à une sœur qui passoit dans la salle. La sœur, voulant le soulever parce qu'il avoit la tête trop basse, le prit par le bras et le lui cassa. Elle envoya chercher le Chirurgien de garde, qui aprés avoir examiné le bras du malade, passa de l'autre coté pour le mettre en situation afin de le penser plus commodément. Mais en voulant le prendre par l'autre bras, ce second bras eut le même sort que le premier.

On questionna le malade, et il avoua qu'il y avoit 30. ans qu'il avoit eu une chaudepisse dont il avoit negligé de se faire traiter. Cet homme fut envoyé à l'hopital de Bicêtre, où il mourut peu de jours aprés. Je lui emportai les 2. humerus que je trouvai fracturés dans leur partie moyenne; toute leur substance interieure étoit presque

détruite, n'y ayant plus que l'écorce qui étoit percée en differents endroits de son étendue par des trous de differente grandeur. Ainsi l'effet de ce vice n'est que trop commun, même aux os en général.

Mais on voit rarement un progrés aussi rapide que celui de la maladie dont il est question, surtout aux extrémités inferieures. La malade n'avoit senti aucune douleur avant le 20. Mai qui est l'époque de sa chute, elle avoit marché jusqu'au 10 7bre et le progrés se fit si promtement qu'elle en est morte le 29. Xbre suivant, sans pouvoir être soulagée.

Seyre de Leguenery

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

N° 17.